

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la
recherche

Arrêté du 28 NOV. 2016

**modifiant l'arrêté du 14 janvier 2015 portant nomination des membres du comité technique
ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche**

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2014-1092 du 26 septembre 2014 relatif à la création de comités techniques auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2015 portant nomination des membres du comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 14 janvier 2015 susvisé est modifié comme suit :

Philippe AUBRY est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant au titre de la Fédération Syndicale Unitaire en remplacement de Stéphane TASSEL.

Article 2

La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>.

Fait le **28 NOV. 2016**

Pour la ministre et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,

Pour la ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation
la directrice générale des ressources humaines

Catherine GAUDY